

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

## L'Atelier Culturel

### OBJET

---

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les réservations, achats de billets de spectacles ou événements culturels, achats d'abonnement effectués auprès de l'Atelier Culturel.

Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. En cas de modification, les conditions applicables seront celles en vigueur au moment du règlement complet des billets ou de la confirmation écrite des conditions de la réservation adressée au client par l'Atelier Culturel.

La réservation ou l'achat de billets et d'abonnements implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions de vente, disponibles sur atelier-culturel.fr et consultables à l'accueil de l'Atelier Culturel.

### BILLETTERIE

---

#### Article 1 – Généralités

l'Atelier Culturel se réserve le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de places en vente, ainsi que le tarif applicable à tout moment, et ce sans préavis.

#### Article 2 – Points de vente

l'Atelier Culturel administre deux points de vente :

- **Billetterie en ligne sur atelier-culturel.fr**  
Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique). L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées. La vente de billets est automatiquement clôturée 120 minutes avant le début de la manifestation.
- **Billetterie physique à l'accueil de l'Atelier Culturel et sur les lieux de spectacles**  
Accueil de l'Atelier Culturel ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 et de 13 h 30 à 18 h (hors périodes de fermeture) et 30 minutes avant le début des spectacles sur les lieux de spectacles.  
Réservations et achats possibles sur place, par téléphone ou par courrier

Des distributeurs commercialisent également une billetterie pour les événements de l'Atelier Culturel : TICKETMASTER. L'achat de places auprès de ces distributeurs est soumis à leurs propres Conditions Générales de Vente. Une commission est prélevée à la vente en sus des tarifs appliqués par l'Atelier Culturel.

#### Article 3 – Abonnement

L'abonnement à l'Atelier Culturel donne accès au tarif Abonné et autres avantages et offres à destination des abonnés. Il est valable sur une saison, de date à date. Il consiste en l'achat nominatif d'au moins 3 spectacles ou 5 spectacles et plus dans une sélection (hors spectacles gratuits).

l'Atelier Culturel propose deux formules d'abonnement : abonnement Découverte et abonnement Plaisir.

Les abonnements sont traités par ordre de réception pour les abonnements à l'accueil ; en temps réel pour les abonnements en ligne.

Un billet abonnement est délivré et comporte le numéro d'abonné constituant preuve d'achat. Ce billet abonnement ainsi que tous les billets au tarif Abonné sont nominatifs et incessibles, et ne sont ni échangeables, ni remboursables, en partie ou en totalité.

#### **Article 4 – Tarifs**

Le prix des billets, abonnements et prestations s'entend en euros. Les frais correspondant au traitement électronique de la commande et à la commission pour paiement par carte bancaire sont versés aux prestataires correspondants et assurés en totalité par l'Atelier Culturel.

##### **Tarifs réduits :**

La réservation à tous les tarifs réduits (autres que Plein et Gratuit) induit la présentation par le détenteur du billet d'un justificatif en cours de validité le jour du spectacle ou de l'activité.

La réservation à tous les tarifs Abonné induit, en sus, la présentation par le détenteur du billet d'un justificatif d'identité le jour du spectacle ou de l'activité, l'abonnement étant nominatif et incessible.

Aucune réduction n'est applicable après le paiement de la commande.

##### **Tarifs disponibles en ligne et conditions :**

- Plein
- Réduit : demandeurs d'emploi, bénéficiaire RSA sur justificatif, groupe de plus de personnes.
- Enfant et jeune : moins de 18 ans et étudiants jusqu'à 25 ans sur justificatif.

Le tarif Abonné est réservé aux abonnés de la saison en cours et se décline selon les mêmes conditions :

- Abonné Découverte : 3 spectacles
- Abonné Plaisir : 5 spectacles et plus.

##### **Tarifs disponibles à l'accueil et conditions :**

- Plein
- Réduit : Adhérent Atelier Culturel, demandeurs d'emploi, bénéficiaire RSA sur justificatif, groupe de plus de personnes.
- Enfant et jeune : moins de 18 ans et étudiants jusqu'à 25 ans sur justificatif.
- Groupes scolaires : Réservé aux groupes scolaires.
- Gratuit : pour certains spectacles, dans la limite des places disponibles.

Le tarif Abonné est réservé aux abonnés de la saison en cours et se décline selon les mêmes conditions :

- Abonné Découverte : 3 spectacles
- Abonné Plaisir : 5 spectacles et plus.

#### **Article 5 – Réservation**

Les billets de spectacle demeurent la propriété de l'Atelier Culturel jusqu'à l'enregistrement complet et définitif du paiement. Seule la réception du paiement engage l'Atelier Culturel à fournir les billets et prestations commandés.

Une réservation ne garantit l'obtention des places qu'à réception du règlement dans un délai de 15 jours après la réservation. Sauf scolaires et contre-indication écrite de la part de l'Atelier Culturel, les places sont automatiquement remises en vente passé ce délai. L'Atelier Culturel se réserve le droit de refuser toute réservation non-accompagnée de règlement à moins de 15 jours avant la date de l'événement.

#### **Article 6 – Modes de règlement et de retrait des billets**

**Pour les billets achetés en ligne sur atelier-culturel.fr :**

Mode de règlement : carte bancaire (paiement sécurisé)

Mode de retrait : vous recevez vos e-billets par mail à l'adresse de messagerie indiquée lors de la création de votre compte, ou sur l'adresse renseignée lors d'un achat sans création de compte.

Ils doivent être imprimés ou présentés sur écran lors du contrôle le jour du spectacle.

**Pour les billets achetés à l'accueil :**

Mode de règlement : carte bancaire, espèces, chèque, chèques-vacances ANCV.

L'encaissement est conditionné à la présentation d'un justificatif de réduction le cas échéant.

Mode de retrait : vous retirez immédiatement vos billets

**Pour les billets achetés par courrier :**

Mode de règlement : chèque à l'ordre de l'Atelier Culturel, chèques-vacances ANCV

L'encaissement est conditionné à la réception d'un justificatif de réduction le cas échéant.

Mode de retrait : au choix, vous recevez vos e-billets par mail à l'adresse de messagerie indiquée lors de votre achat, ou vous retirez vos billets à l'accueil sur présentation d'une pièce d'identité.

La création d'un compte client permet également de télécharger ses billets sur son compte, que ces billets aient été achetés en ligne, à l'accueil ou par courrier.

**Article 7 - Paiement Sécurisé**

Le paiement en ligne s'effectue uniquement par carte bancaire. Les informations fournies lors de la saisie des coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage de la part de l'opérateur en charge des transactions. En aucun cas les informations concernant les cartes bancaires ne transitent sur le réseau ou sur le serveur de l'Atelier Culturel.

A défaut d'autorisation de paiement, la commande n'est pas mise à la disposition du client. Seule la réception du paiement engage l'Atelier Culturel à fournir les billets et prestations commandés.

**Article 8 – Revente des billets**

La revente des billets achetés auprès de l'Atelier Culturel est interdite (Loi du 27 juin 1919).

**Article 9 - Annulation et remboursement**

Les transactions doivent être contrôlées par le client avant leur paiement. Les réclamations ultérieures ne pourront être prise en compte. Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de spectacles, abonnements aux spectacles diffusés ou produits par l'Atelier Culturel ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Les billets de spectacles ne sont ni repris, ni échangés même en cas de perte ou de vol, de changement de programme ou de distribution indépendante de notre volonté (Loi du 27 juin 1919).

En cas d'annulation de la représentation du fait de l'organisateur, les billets peuvent être :

- échangés pour une autre date du même spectacle, ou d'un spectacle différent de la saison de tarif équivalent ou supérieur s'il s'agit d'une représentation unique, en fonction de la disponibilité des places.
- remboursés s'il s'agit d'une représentation unique, dans le délai communiqué au client lors de l'annonce de l'annulation de la représentation.

En cas d'interruption d'une représentation après la première moitié d'un spectacle, les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés pour une autre date, ni remboursés.

**Article 10 – Contrôle des billets**

L'accès à l'événement est soumis au contrôle de validité de votre billet. Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'événement pour lequel ils sont valables. Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure précise de la manifestation. Passée l'heure de début, l'accès à l'événement n'est plus garanti et ne donne droit à aucun remboursement.

Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables. L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.

Lors du contrôle, le détenteur d'un billet de tarifs réduits (autres de Plein et Gratuit) doit obligatoirement être muni d'un justificatif. Dans le cas contraire, l'accès à l'événement peut être refusé.

L'identité du détenteur d'un billet au tarif Abonné doit correspondre à l'identité du détenteur de l'abonnement, les billets Abonné étant nominatifs et incessibles. Une pièce d'identité peut être demandée lors du contrôle et conditionner l'accès à l'événement.

De même, si l'âge du détenteur du billet est significativement inférieur à l'âge minimum indiqué pour l'événement, l'accès peut être refusé.

#### **Article 11 – Fraude**

Les billets sont pourvus d'un code barre unique. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée en salle à l'aide de lecteurs de code barre. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

L'Atelier Culturel se réserve le droit de refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement à un détenteur d'une impression du billet imprimable.

Si le détenteur d'un billet imprimable est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté, quel qu'il soit.

L'Atelier Culturel ne saurait être tenu responsable en cas d'achat de billet d'occasion sur Internet, qu'il s'agisse de billets authentiques mais déjà scannés, ou de contrefaçons.

#### **Article 13 - Responsabilités**

L'Atelier Culturel décline toute responsabilité pour les dommages quelle qu'en soit la nature qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs.

Les spectateurs sont responsables de tout dommage, direct ou indirect, qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence lors du spectacle.

Tout enregistrement du spectacle, sous quelque forme que ce soit, y compris photographique ou numérique, est strictement interdit.

#### **Article 14 – Informations sur le pass sanitaire et port du masque**

La présentation de votre pass sanitaire en format QR code (papier ou numérique,) que nous scannerons à votre arrivée, est obligatoire.

Le pass sanitaire concerne les personnes à partir de 12 ans et s'obtient grâce à :

- ▶ Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h,
- ▶ Ou un certificat de vaccination (schéma complet),
- ▶ Ou le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Le port du masque reste obligatoire dans la salle et les espaces de circulation, du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dans le hall d'entrée.

## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE**

---

Les données personnelles recueillies dans le cadre des services proposés sur [billetterie.pianoctail-bouguenais.fr](http://billetterie.pianoctail-bouguenais.fr) sont traitées selon des protocoles sécurisés et permettent à l'Atelier Culturel de gérer les services qui vous sont proposés via cette plateforme informatique.

Pour toute information ou afin d'exercer vos différents droits (accès, rectification, oubli, limitation, portabilité, opposition...), sur les traitements de vos données personnelles gérés par l'Atelier Culturel, vous pouvez contacter ou toute demande d'information :

- par mail : [contact@atelier-culturel.fr](mailto:contact@atelier-culturel.fr)
- ou par courrier signé à :  
L'Atelier Culturel  
Place François Mitterrand  
29800 LANDERNEAU

En cas de violation de droits constatée dans le traitement de vos données personnelles, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

## **GESTION DE COOKIES**

La billetterie intègre un seul type de cookie permettant le tracking via la plateforme Google Analytics.

Les données sont collectées uniquement à des fins de statistiques et de monitoring général technique de la plateforme. La durée de conservation de ces données est de 26 mois.

Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences et bloquer ou réactiver ce tracking en utilisant le « préférence cookie » présent en pied de page.

## **DROIT APPLICABLE – LITIGES**

---

Les ventes visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige les tribunaux de Nantes sont seuls compétents.

## **MENTIONS LEGALES**

---

L'Atelier Culturel  
Place François Mitterrand  
29800 LANDERNEAU  
Numéro SIRET: 353 283 914 000 29

Editeur de la solution de billetterie en ligne « la billetterie par Supersoniks » :  
SARL SUPERSONIKS - 15, place Gaston Pailhou à Tours (37000)